

Institut des Langues Etrangères Appliquées

Soumis par Neftaha Anslot

12-12-2013

Dernière mise à jour : 12-12-2013

LICENCE PROFESSIONNELLE TOURISME ET LANGUES

OBJECTIF ET DUREE DE LA FORMATION Ø Objectif général Former et faciliter l'insertion des étudiants dans les secteurs professionnels d'activité économique qui relèvent du tourisme. La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences directement opérationnelles. Ø Objectif spécifique -La Licence Professionnelle de Tourisme et Langues (LP/LT) forme des cadres intermédiaires opérationnels capable de manager et de développer des infrastructures touristiques. -L'accent mis, dans la formation, sur la maîtrise des langues étrangères, permet aux titulaires de cette licence d'intégrer des organisations dédiées au tourisme international. Débouchés professionnels Chef de produit touristique, Guide interprète, Chargé de mission tourisme, Conseiller en développement local, Guide accompagnateur, Consultant en tourisme, Chef de réception, Gestionnaire d'infrastructures touristiques. **PUBLIC CONCERNES ET CONDITIONS D'ACCES** Pour être accueillis dans les formations conduisant à la Licence professionnelle, les étudiants doivent justifier : -la validation des quatre premiers semestres de la Licence professionnelle (S1, S2, S3, S4) c'est-à-dire avoir réussi aux deux premières années de la Licence 1 et Licence 2 ; -soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUEL, DUT, DTS, BTS, BTSA, DEUST) ou d'un titre jugé équivalent, dans un domaine compatible avec celui de la licence sollicitée ; -soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale ; -soit de la validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnelles, définie par le décret du 23 août 1985. NB: il est obligatoire d'avoir des prés-requis en informatique, comptabilité et économie. Pièces à fournir : -Extrait de naissance -Copie légalisée du diplôme (Bac +2)

-CV

-2 photos d'identité

-Lettre de motivation

-Demande d'inscription Droit d'inscription : 50.000 F / Mensualité : 70.000 F

NB : Obligation de payer 2 mois d'avance (le 1er et le dernier mois à l'inscription). **PROGRAMME ET DUREE DES ENSEIGNEMENTS** La formation est répartie sur 2 semestres. Le 1er comprend un enseignement théorique sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et de travaux d'études personnelles. Le second semestre comprend un enseignement pratique avec un projet tuteuré et un stage de 4 mois en entreprise. Programme : UE29-30-31 :Langues (Anglais, Espagnol, Allemand, Portugais, Arabe, chinois, etc)

UE32 :Tourisme

UE33 : Economie et Comptabilité

UE34 : Gestion de site web

UE35 : Management hôtelier

UE36 : Droit et Gestion

UE37 : Construction de projet EVALUATION L'évaluation des enseignements se fera par des contrôles continus écrits et oraux, des travaux personnels, l'examen final. L'assiduité aux cours est obligatoire.

Administration Responsable: Madame Ndèye Anna Gaye FALL

Directeur des Etudes: Dr Papa Modou DIOP

Tél : 33 864 50 70

E.mail : ilea_91@yahoo.fr

BP : 5180 Dakar-Fann

Diplôme de Technicien Supérieur en Tourisme et Langues

OBJECTIFS ET DUREE DE LA FORMATION Le diplôme de Technicien Supérieur en Tourisme et Langues (DTS/TL) vise à former des cadres intermédiaires bilingues dans les domaines de la production et du management touristiques. La formation dure 2 ans à l'issue desquels est assurée aux étudiants, outre la maîtrise parfaite d'au moins deux langues étrangères appliquées aux métiers du Tourisme et de l'hôtellerie, l'acquisition de connaissances professionnelles les préparant à l'exercice des fonctions suivantes :

- Commerciaux pour la vente des produits touristiques au niveau des agences de voyages et des établissements d'hébergement touristique

- Agent de comptoir au niveau des bureaux de vente des compagnies aériennes, de navigation maritime et de transport touristique

- animateurs et guides touristiques

- Forfaitistes

- Cadre moyen des administrations nationales de tourisme

- Gérant de PME touristiques La formation intègre l'application des langues étrangères et des NTIC aux activités touristiques. Les langues enseignées sont l'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol, le Portugais, l'Arabe, l'Italien, le chinois (dont deux obligatoires au choix de l'étudiant).

PUBLICS CONCERNES Le DTS s'adresse aux bacheliers toutes séries confondues, aux professionnels ayant obtenues le BAC, son

équivalent ou admis dans le cadre d'une validation des acquis. CONDITIONS D'ACCES Examen

d'un dossier comprenant :

- 1 copie légalisée du BAC
- 1 extrait de naissance
- 2 photos d'identité
- 2 enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse de l'étudiant. Droit d'inscription : 50.000 F Mensualité : 60.000 F (Sénégalais)µ

70.000 F (Etranger) NB : au moment de l'inscription, l'étudiant doit payer les droits d'inscription et 2 mensualités d'avance (1er et dernier mois) PROGRAMME ET DUREE DES ENSEIGNEMENTS

La formation se déroule sur deux années : la première année est réservée à l'introduction aux matières liées à la connaissance de l'environnement du secteur touristique, son mécanisme de fonctionnement et l'introduction aux techniques de gestion touristique (droit du tourisme et organisation-sociologie du tourisme-économie-gestion et marketing touristique-GDS et forfait-langues et informatique appliqué). La deuxième année est consacrée à l'approfondissement et une pratique intense des connaissances acquises en première année à travers un programme de séminaires à caractère professionnel. L'enseignement est dispensé sous forme de module dont le volume horaire global est réparti comme suit : Année 1 : 700 heures 3 Modules de formation :

- Module 1—Langues : 200 heures
- Module 2—Tourisme : 400 heures
- Module 3—Informatique : e-tourisme : 100 heures Année 2 : 530 heures 3 Modules de formation :
- ModuleLangues : 150 heures
- Module Tourisme et Gestion hôtelière : 300 heures
- Module TIC : 80 heures * Cette formation est valorisée par des stages en alternance dans les entreprises touristiques /

Agences de voyages, hôtels, Compagnies aériennes, Administrations Nationales de tourisme, etc... EVALUATION

L'évaluation des enseignements se fera par un contrôle continu écrit et oral qui prend en compte trois appréciations :

- les travaux personnels qui comptent pour 25% de la note globale

- L'examen partiel : 25%

- L'examen final : 50% * L'obtention des 3 modules de l'Année 1 est la condition du passage en 2ème année.

* L'obtention de l'ensemble des modules de la formation est la condition de l'obtention du diplôme.

* L'assiduité aux cours est obligatoire. PASSERELLES La finalité du DTS/TL est l'insertion professionnelle. Toutefois, des capacités propices à la poursuite des études peuvent apparaître chez l'étudiant et dans ce cas, l'équipe pédagogique participera à la recherche de la filière la mieux adaptée au profil du candidat.

CONTACT Tél : 33 864 50 70

E.mail : ilea_91@yahoo.fr

BP : 5180 Dakar-Fann